



Commune de Lucens

Municipalité

Service technique / Services industriels

Préavis n° 09 – 2010
au Conseil communal

Bouclage – adduction d'eau potable
Avenue de la Vignette – Chemin de Sous-Vignette

Crédit demandé : Fr. 65'000.00

Lucens, le 23 août 2010

Table des matières

1	Objet du préavis	1-3
2	Préambule	2-3
3	Descriptif des travaux.....	3-3
3.1	Défense incendie, adduction d'eau.....	3-3
3.2	Procédure.....	3-4
4	Demande de crédit et financement.....	4-4
4.1	Récapitulatif des coûts	4-4
4.2	Crédit demandé.....	4-4
5	Durée des travaux	5-5
6	Conclusion	6-5

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1 Objet du préavis

La Commune de Lucens désire poursuivre son programme de mise en conformité de son réseau d'adduction d'eau, selon les normes dictées dans notre plan directeur de distribution de l'eau (PDDE), par le bouclage entre l'Avenue de la Vignette et le Chemin de Sous-Vignette.

2 Préambule

Par ce bouclage la qualité de l'eau est renforcée sur le réseau inférieur de notre commune, (pas d'eau stagnante), les pressions dynamiques (en bars) sont augmentées selon les normes et directives en vigueur.

Il faut savoir que selon la Loi du 30 novembre 1964 sur la distribution de l'eau (LDE), les communes sont tenues de fournir l'eau nécessaire à la consommation (eau de boisson) et à la lutte contre le feu. De plus, elle impose que les distributions d'eau satisfassent aux exigences sur la qualité de l'eau de boisson.

Les travaux sur les parcelles de l'Ancien Institut avançant, la Municipalité a décidé de profiter de ces derniers pour effectuer ce bouclage, et ainsi bénéficier des prix des entreprises en place.

3 Descriptif des travaux

3.1 Défense incendie, adduction d'eau

Les directives techniques sont données par le PDDE qui a été établi par le Bureau Sabert SA à Payerne.

- Type de conduite : PE 100 PN16
- Diamètre : Extérieur 200 / équivalent int. Ø 163.7 mm
- Longueur : 110 mètres
- Vannes de secteur : VR 5207 / DN 150 - 2 pièces

3.2 Procédure

Sous réserve de l'acceptation par le Conseil Communal de Lucens.

- Examen préalable auprès des services cantonaux;
- Mise à l'enquête publique;
- Procédure d'appel d'offres selon la Loi sur les marchés publics (gré à gré) ;

4 Demande de crédit et financement

4.1 Récapitulatif des coûts

Eau potable appareillage	Fr.	16'000.00
Eau potable GC	Fr.	27'000.00
Pièces vannes	Fr.	6'000.00

Total travaux	Fr.	49'000.00
Honoraires STI	Fr.	5'800.00
Divers et imprévus	Fr.	5'200.00

Total HT	Fr.	60'000.00
TVA	Fr.	5'000.00

TOTAL TTC	Fr.	65'000.00

4.2 Crédit demandé

Une demande de subvention est demandée en parallèle de la mise à l'enquête, elle sera versée et déduite du montant des travaux une fois le décompte et la facture finale envoyée à l'ECA.

C'est donc un crédit total de Fr. 65'000.00 que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

5 Durée des travaux

Les travaux sont programmés pour le mois d'octobre ou novembre 2010 (sous réserve des conditions météorologiques).

6 Conclusion

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Lucens,
Vu le préavis municipal no 09-2010
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
Oùï le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,

décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de bouclage sur le chemin Sous-Vignette pour un montant de Fr. 65'000.00
2. D'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 65'000.00 sur le Fonds de renouvellement et d'installations des eaux N° 9280.03 , qui s'élève à ce jour à Fr. 301'779.60.

Municipale responsable : J. Briod

Approuvé en séance de Municipalité le 23 août 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

E. Berger

La Secrétaire :

C.-L. Cruchet

Annexe : 1 plan de principe.

COMMUNE DE LUCENS

Dossier : **2691**

Bouclage adduction d'eau Ancien Institut

Plan N° : **2691 - 01**

S.A. Bureau d'Etudes et de Réalisations Techniques
E-mail : ing@sabert.ch
1530 Payeme, Rte de Morens 1





Fax 026/650.65.16
Tél. 026/650.34.34

Bureau d'ingénieurs
sabert

Echelle: 1:500

Format: A4

LEGENDE

-  adduction d'eau existante
-  adduction d'eau projet
-  borne hydrante existante
-  vanne existante

